



# BULLETIN D'INSCRIPTION

XXXVème CONGRES de la SALF  
Paris  
23, 24 et 25 janvier 2019

A renvoyer à : e-mail : [secretariatsalf@yahoo.fr](mailto:secretariatsalf@yahoo.fr)

## Adresse Correspondance

M.  Mme  Melle  Titre : Prof.  Dr  Autre   
 Nom ..... Prénom .....  
 Adresse .....  
 Code Postal ..... Ville ..... Pays .....  
 Tél..... Fax..... E-mail .....  
 Profession .....  
 Libéral  Salarié

## Inscription au congrès

Inscription à la journée DPC du 23 01 19 (uniquement) ...   
 Inscription au congrès + journée de formation DPC.....   
 Inscription au congrès hors DPC

Inscription	Membres de la SALF*		Non membres de la SALF		Etudiants Interne-paramédial	
	Règlement Avant le 01/12/2018	Règlement A partir du 01/12/2018	Règlement Avant le 01/12/2018	Règlement A partir du 01/12/2018	Règlement Avant le 01/12/2018	Règlement A partir du 01/12/2018
Totalité du congrès (jeudi et vendredi)	<input type="checkbox"/> 350 € (+ cotisation 2019)	<input type="checkbox"/> 400 € (+ cotisation 2019)	<input type="checkbox"/> 450 €	<input type="checkbox"/> 500 €	<input type="checkbox"/> 100 €	<input type="checkbox"/> 150 €
Totalité du congrès + Session DPC			<b>1 100 €</b>			
Session DPC Unique du mercredi 23 01 19			<b>600 €</b>			
Dîner de synthèse			<input type="checkbox"/> 50 €			
Livret abstract version Papier			<input type="checkbox"/> 10 €			
Forfait Journée unique	<input type="checkbox"/> 200 € <input type="checkbox"/> jeudi <input type="checkbox"/> vendredi (+ cotisation 2019)	<input type="checkbox"/> 250 € <input type="checkbox"/> jeudi <input type="checkbox"/> vendredi (+ cotisation 2019)	<input type="checkbox"/> 300 € <input type="checkbox"/> jeudi <input type="checkbox"/> vendredi	<input type="checkbox"/> 350 € <input type="checkbox"/> jeudi <input type="checkbox"/> vendredi	<input type="checkbox"/> 50 € <input type="checkbox"/> jeudi <input type="checkbox"/> vendredi	<input type="checkbox"/> 50 € <input type="checkbox"/> jeudi <input type="checkbox"/> vendredi
Cotisation 2019	<input type="checkbox"/> 80 €		<input type="checkbox"/> 20 €			
Soit un TOTAL de	..... €	..... €	..... €	..... €	..... €	..... €

Les droits d'inscription au congrès incluent l'accès aux sessions scientifiques du jeudi et vendredi, les pauses cafés, les pauses déjeuners du jeudi et vendredi, l'exposition, les résumés sur support Clé USB (version papier en option payante).

\* les membres de la SALF devront mettre à jour leur cotisation 2019 en même temps que leur inscription au congrès (redevance de 80 euros en sus)

## Procédure et Modalité d'inscription pour un programme DPC

**Pour toute inscription dans le cadre du DPC : contacter directement Vanessa MALLERET par email [secretariatsalf@yahoo.fr](mailto:secretariatsalf@yahoo.fr)**

➤ **POUR LES LIBERAUX ET LES SALARIES CDS (centre de santé conventionné)**

1. Inscription sur le site OGDPC ([www.mondpc.fr](http://www.mondpc.fr))
2. Puis, inscription sur le site de l'UMFCS (<https://umfcs.univ-amu.fr>)

➤ **POUR LES SALARIES (y compris hospitaliers)**

1. Inscription sur le site de l'UMFCS (<https://umfcs.univ-amu.fr>)
2. Téléchargement de la prise en charge employeur
3. A réception de la prise en charge dûment remplie par l'employeur, une convention de formation professionnelle lui sera adressée.

➤ **POUR LES SALARIES (non pris en charge par leur employeur)**

1. Inscription sur le site de l'UMFCS (<https://umfcs.univ-amu.fr>)
2. Envoi du contrat de formation professionnelle au stagiaire
3. Envoi du règlement par chèque libellé au nom de « Agent comptable AMU » accompagné du contrat de formation professionnelle dûment rempli

Pour plus d'informations sur le DPC : [https://www.ogdpc.fr/ogdpc/le\\_dpc/10](https://www.ogdpc.fr/ogdpc/le_dpc/10)

### INFORMATIONS SPECIFIQUES

*Les droits d'inscription au congrès (Programme DPC) incluent l'accès aux étapes DPC du mercredi, le plateau repas du mercredi midi, l'accès aux sessions scientifiques du jeudi et vendredi, les pauses cafés, les pauses déjeuners du jeudi et vendredi, l'exposition, le fascicule des résumés.*

*Les membres SALF participant au programme DPC se verront offrir une année de cotisation à la SALF pour l'année 2019.*

*Les non membres SALF participant au programme DPC se verront offrir leur adhésion à la SALF avec leur cotisation annuelle 2019 offerte.*

## Pourquoi adhérer à la SALF ?

La SALF organise chaque année un congrès, plusieurs journées et sessions scientifiques sur tous les aspects de l'Andrologie : diagnostic et traitement médical et chirurgical des pathologies de l'appareil génital masculin, recherche clinique et fondamentale sur la fertilité et la sexualité masculine. En adhérant à la SALF, vous bénéficiez de **tarifs préférentiels** pour toutes ces manifestations. Leur programme est disponible sur le site de la SALF [www.salf.fr](http://www.salf.fr)

En tant que membre de la SALF, vous bénéficierez également de nombreux **avantages** :

- dans la partie « privée » du site internet, vous trouverez grâce à votre accès réservé les diaporamas des présentations et des enseignements organisés par la SALF, des documents élaborés par la société (recommandations, documents de référence...)...
- lorsque vous soumettez un article à la revue Basic and Clinical Andrology, la SALF peut s'acquitter des frais de publication. Une fois accepté, votre article est alors immédiatement disponible en *open access*.

## Comment adhérer à la SALF ?

- Le bulletin d'adhésion est disponible sur le site internet de la SALF [www.salf.fr](http://www.salf.fr)
- Le montant de l'adhésion 2019 :
  - ✓ .. Membres résidant en Europe, Amérique (médecins, chercheurs) : 80€
  - ✓ .. Membres résidant en Afrique (médecins, chercheurs, étudiants) : 80€
  - ✓ .. Membres « E-only » (étudiants DESC, DU, DIU et masters) : 20€
- Contact : Mme MALLERET Vanessa: [secretariatsalf@yahoo.fr](mailto:secretariatsalf@yahoo.fr) ou [contact@salf.fr](mailto:contact@salf.fr)

## Règlement (des inscriptions hors DPC)

**OBLIGATOIRE** : Toute demande d'inscription doit être accompagnée du paiement des frais d'inscription :

- Par paiement en ligne par le biais du site de la SALF (salf.fr, rubrique « accès au paiement en ligne »)
- Par virement bancaire (n'hésitez pas à nous demander le RIB)
- par chèque (à l'ordre de la SALF) envoyé à l'adresse suivante :

**Congrès SALF PARIS 2019 – Secrétariat SALF**  
**Mme MALLERET Vanessa**  
**7 cité des peupliers – 81260 BRASSAC**

**!! Inscription sur place uniquement pour les inscriptions des congressistes venant de l'étranger (sur justificatifs)**

## Lieux du congrès

### **Sessions DPC du mercredi 23 janvier 2019 (de 9h à 17h)**

Institut Jacques Monod  
Amphithéâtre Buffon  
15 rue Hélène Brion  
75013 PARIS

RER/Métro : Bibliothèque François-Mitterrand  
Bus : 89, 62, 64, 325

### **Congrès complet : Jeudi 24 janvier et vendredi 25 janvier 2019**

Institut Jacques Monod  
Amphithéâtre Buffon  
15 rue Hélène Brion  
75013 PARIS

RER/Métro : Bibliothèque François-Mitterrand  
Bus : 89, 62, 64, 325

